Le sesanus romain au roy...

LE SESANVS ROMAIN AV ROY; OV L'ABBREGE' DES CRIMES DV PROSCRIPT MAZARIN.

A PARIS,

M. DC. LII.

LE SESANVS ROMAIN AV ROY,

OV L'ABBREGÉ DES CRIMES *du proscript Mazarin.*

LEs rigueurs, les cruautez, les tyrannies, les assassinats, les empoisonnemens, le- rapts, les sacrileges, les accusations, les proscriptions, les iniustices, les seditions, les partialitez & les guerres. Bref, les feux & les flammes dont l'Empire Romain a esté embrasé sous le regne de Tibere, n'ont iamais peu estre arrestées, suspendues ny esteintes, que par la mort de *Sesanus Iustinianus* fatal boutefeu, & le flambeau des malheurs, qui ont presque reduit en cendre ceste premiere Souueraineté du monde.

SIRE, voici l'estat present des affaires de vostre Royaume, en voici la viue image, il y a dix ans que *Sesanus* a porté son demon dans la France, sous le regne de LOVIS XIII. vostre Pere, il s'y est establi en hypocrite, en regnardeau, & ce grand Prince qui cherissoit ces Princes, qui aimoit ses suiets commençāt à le cognoistre, commençoit aussi à le hayr, & auoit re-

ſolu de purger ſes Eſtats, & en chaſſer ceſte peſte publique.

Mais ſa mort funeſte & precipitée, en ayant arreſté l'execution, à voſtre minorité, les diuiſions que ce nouuel *Seſanus* à ſemees dans voſtre Eſtat, & l'auctorité qu'il s'y eſt vſurpee, luy ont mis la couronne ſur la teſte, nous ont fait eſclaues de ſes deſirs, & de ſes paſſions déreiglees, & l'y font regner en Lyon deuorát.

Nous ne viuons depuis cinq annees que de larmes, ſurchargez de tant d'impoſitions extraordinairees, foullez de tant de nouuelles commiſſions & d'Edicts de creation d'offices, opprimez de tant de leuees de deniers, bref ſi tyranniſez par ce nouuel *Seſanus* qu'il ne nous reſte plus de vie, non pas méme pouuoir & la liberté d'exaller ces dernieres paroles.

Nos Princes ſont empoiſonnez, ſont empriſonnez, ſont chaſſez d'aupres de leurs Princes, ſont courus, on leur liure la guerre, on leur interdit l'entrée des villes, & veut-on faire croire que la requeſte à l'inſtant qu'ils font de la reformation de l'Eſtat, que la iuſtice qu'ils demandent à V. M. des maluerſations de ce nouuel *Seſanus*, & ſes ſuppoſts, eſt vn crime de leze Maieſté.

Le Parlement, cet auguſte Senat de la Iuſtice des Roys, ceſte Cour des Pairs, la ferme coullonne de voſtre Couronne eſt menaſſée de mort, de priſon perpetuelle ou d'exil, ſi elle continue en ſes tres-humbles remonſtrances, ces vieux & fidelles ſeruiteurs n'oſeroient

roient plus parler, il n'y a plus de liberté que pour les pensionnaires, vos tres-humbles seruiteurs, vos fidelles suiets sont enleuez de leurs maisons, de leurs licts, lors mesme qu'ils n'ont plus presque de vie en extremité de maladie, & conduits par la ville de Paris, par vne insolente trouppe d'archers, sont arrachez d'entre les bras de leurs femmes du corps du Parlement, & renfermez dans des prisons.

La Noblesse qui se joinct auec ceste saincte demande est declarée rebelle, on propose de l'assassiner on la prescripte de la France, & le tiers estat est menacé de fers & de prison, la parolle mesme est interdicte aux gens de bien qui s'en pourroient pleindre, & mes-huy la France deuient vne forest sans Princes, sans hommes, & sans François.

Si ta cruauté *Sesanus* n'est encore assovuie du sang, & de l'honneur de ceux que tu as fait mourir & mal traicter pour avoir leur bien & confiscation, si ton avarice n'est encore bornée des grands tresors que tu as vollez à sa Majesté & à son peuple, qui te font seigneur de deux cens mil liures de rentes, en Benefices, & de plusieurs millions d'or en deniers contans, si ton ambition desmesurée n'a encores du tout esloigné nos Princes, & esteint la memoire de leur nom, pour commander apres absolument en France, & y trancher du souuerain, si tu n'as du tout opprimé ou aboli la iustice souueraine en nos Roys qui se plaint de tels mauuais deportemens, si le sceau, le Conseil de sa Maiesté & les finances de cet Estat ne sont en-

cores assez ruinées, bref, si le peuple qui reuere son Roy, si la Noblesse qui le soustient a encore quelque chose de reste qui puisse empescher l'effect de tes desirs.

Cruel tyran, *Sefanus* nostre ennemy commun, faicts nous tout a faict mourir, sans nous faire languir, ne nous traine plus en esclaves apres tes passions, tranche toutes remises, & advance promptement le cours de nos malheureuses destinées, aussi bien nous sommes François, & voulons ou la mort pour ne souffrir plus tes cruautez: ou la vie pour deffendre celle de nos parens.

Grand Dieu moteur de cet vniuers, qui sondez les cœurs & les pensées des hommes, ayez pitié de ce pauure Estat du tout perdu, sauvez nostre Roy, maintenez les Princes & le grand corps souverain de Iustice, & nous donnez la force de tellement combattre l'ennemy des fleurs de lis, qui demeurans dans l'integrité de nos peres, nous chassions ce nouuel *Sefanus* & sa tyrannie, nous fassions voir à la posterité que nous auons encores assez de courage & de force pour maintenir nostre Roy, les droicts de sa Couronne, & la iustice la deffendre de l'inuasion de ses ennemis, & empescher l'audace & insolence de tous ceux qui s'y voudront rendre contraire.

SIRE, les larmes de vostre pauure peuple n'ayant peu estre veuës des tendres yeux de V. M. ny leurs souspirs & voix mourantes ouyes de vos ieunes oreil-

les, souuent toutesfois paruenuës iusques à vostre chambre, souuent representées à vostre Conseil, tousiours mesprisées par ce nouuel *Sesanus* qui y preside, ce grand Roy des Roys les a en fin exaucées, & parmy ce grand desordre, au milieu de nos fers, dans l'abbandon & la licence du vice, à la veille de nostre perte, a inspiré la volonté de S. A. R. de les faire connoistre, & les vous representer.

Car qui veid iamais Maiesté si mal suiuie, les Princes & grands si peu respectez, la Iustice si mal administree, vos finances si ruinée, la Noblesse si fort mesprisée, le peuple si opprimé, les charges & dignitez si mal departies, les benefices si mal pourueuz, les offices à si haut prix, & la Couronne en si grand hazard.

Mais SIRE, ceste belle esperance que nous auons conçeu s'est esvanouie, l'asseurance que nous auons prise, & quelque reformation est demeurée vaine, & ne nous en reste que le seul desespoir.

Temistocles voulant leuer par force la cruë des tailles sur les Adriaux, leur fit entendre qu'il leur apportoit deux puissans Dieux, amour & force, mais ils luy respondirent qu'ils en avoient encores deux plus puissans, sçavoir pauvreté & impossibilité.

Hé qui ne s'est point plainct de ces charges, vostre Maiesté l'a veu par la declaration que la Noblesse en a faictes & portées, non par deux ou trois de ce corps, mais par plus deux cens qui ont protesté de la

soustenir à la poincte de leur espée, attendant que vostre Maiesté leur en aye faict iustice.

Le Parlement s'en est scandalisé, & s'estant veut mal traicté pour avoir bien seruy, soustient les droicts de vostre Couronne, la liberté & seureté de vostre personne vous a declaré, qu'il ne pouvoit plus supporter le faiz de si dures & pesantes charges; & les deputez de cet ordre vous ont assez tesmoigné & adverty qu'ils ne pouvoient retourner chez eux en asseurance de leurs personnes, si vostre Maiesté ne les contentoit de ce qui leur a esté promis, & dont lettres ont esté escrites & envoyées aux Provinces.

Mais tout cela n'a seruy d'aucune chose sur l'inhumanité de *Sesanus* contre ses mauvais desseins, vostre Parlement en fin a pris partie du malheur de la France, & continuant à l'endroict de vostre Maiesté la fidelité & devotion dont il a esté de tout temps admiré avoit ouvert la porte aux remedes, & par son arrest, qui porte semonce aux Princes & grands du Royaume de se rendre au Palais, esperant de servir vostre Maiesté si puissamment, si vtilement, & avec tant de gloire que vostre regne en eust esté beny de Dieu & des hommes, & estoit ceste action si glorieuse & si grande qu'il en eust esté memoire, à iamais.

A cela vos mauuais Conseillers, les mauvais François opposent que c'est entreprédre sur vostre auctorité que le Parlement ne doit connoistre des affaires d'estat, comme si c'estoit chose nouvelle, & dont on

fut

fut ſans exemple dans l'hiſtoire, que le Parlement repreſente à ſon Roy, ce qui regarde le bien de ſes affaires, & les deſordres de ſon Conſeil, comme ſi en l'annee quatre vingts dix-ſept, le meſme Senat n'avoit pas faict le ſemblable à l'endroict de Henry IV. eſtant lors à Fontaine-bleau.

On met la Royne en ceruelle, on ne veut poinct que ceſte aſſemblée ſe face, & deſlors *Seſanus* qui voit ſes actions deſcouvertes, ſa vie reconnuë de tout le monde, qu'on trouue des promeſſes faictes pour luy, à la charge d'expedier & faire des arreſts du Conſeil, que ſon honneur eſt perdu, & que ſon bien & ſa vie courent riſque, deſtourne l'effect d'vn ſi avantageux & honorable deſſein, donne l'alarme bien chaude, & fait ſonner le toxin contre vn corps de Iuſtice, fidel & tres-obeyſſant.

Ce Parlement eſt menacé, on a veu ſes remonſtrances, elles vous ſont preſentées, elles ont eſté leuës en plain Conſeil, mais la reſponſe n'eſt que menaces, la ſatisfaction que le meſpris & le bon gré de ſe ſeruice, que deffences de paſſer plus outre.

On fait plus cas de *Seſanus*, que de ce tant renommé Senat, il y en a qui publiquement oppinent à la mort de quelques-vns, comme des Preſidens & Conſeillers de ce grand Corps, on les menace en voſtre preſence, & dés lors l'on minutte des arreſts fulminez, pleins de paſſion, violence & de rage, on nomme leurs remonſtrances, calomnies & rebellions,

que c'est vne entreprise sur vostre authorité, contre leur deuoir & le bien de l'Estat, bref, on les accuse de crime de leze-Maiesté, auec des paroles pleines de rigueurs & de chastimens.

On se saisit de la personne de Messieurs les Princes, on fait aduancer les compagnies d'Ordonnance, & les cheuaux legers, on les conduit au Bois de Vincennes, de là à Marcoucy, & apres au Havre de Grace pour les perdre, & la peau du Lyon n'y pouuant faire aucune chose, on y attache celle du Renard: apres leurs deliurances on veut conferer auec eux, pour pouruoir à ce desordre, & en chercher le remede, mais pendant qu'on les amuse sur ce traicté, on minutte à les arrester encore vne fois, & ayant aduisé qu'il n'y auoit point de seureté pour eux, ils cherchent leurs seuretez en Guyenne & en Normandie.

Vn certain Empereur fit venir à Rome Archelais sous feinte d'amitié, l'accusa, l'arresta, & le fist mettre en prison, le fit mourir, & rendit son Royaume tributaire à l'Empire Romain.

Et qui ne voit que *Sesanus* qui ayme la confusion & le desordre, iugeant que cette reconciliation estoit le seul acheminement des affaires, & que l'eschet en tomboit sur sa teste, l'a voulu rompre, rendre inutil, & qui ne cõnoist que leur ancre sacrée, leur refuge & leur salut ont esté de recourir à Monsieur le Duc d'Orleans, & le coniurer par leurs dignes & signalez ser-

uices que chacun sçait de ne les abandonner en vne occasion si importante & si necessaire, & persuader la Royne de permettre de donner les seuretez qu'ils demandent pour reuenir en Cour.

Cesar craignant de rendre compte des charges qu'il auoit euës s'empara de l'Estat & se fit souuerain, & Pericles ietta le peuple d'Athenes à la guerre pour le mesme sujet: ainsi fait *Sesanus* lors que l'on parle de la recherche de sa vie, il arme tout l'Estat, & veut la guerre.

Car il a bien consideré que le gouuernement de Paris, que le Bois de Vincennes ny autres forteresses n'estoient assez fortes pour asseurer sa vie contre la haine generale & publique que la France a conceuë contre luy: car de penser qu'vn tyran se puisse guarantir par force, c'est vn abus, tesmoins les Empereurs Romains, qui ne laissoient d'estre assassinez encores qu'ils eussent quatre legions d'ordinaires prés de leurs personnes seuls, pour estre maintenus.

Vostre Maiesté a veu par la lettre de Monsieur le Prince & par sa declaration, la tres-humble soubmission de l'obeyssance qu'il apporte à ce qui est de vos commandemens, il ne vous demande ny argent, ny honneur, ny dignitez, ny recompense, ny places fortes, ny aucunes choses pour son particulier, comme ses ennemis publies, & que l'on a fait escrire par toute la France sous le nom de vostre Maiesté, son vnique but est vostre seruice, & pour son affection le bien

de vostre estat. Il ne crie que iustice & vous la demande tres-humblement contre le tyran Sejan, auec le soulagement des oppressions que le peuple souffre & nous adioustons à cesinstances contre tant de proscriptions & violences faites à des personnes de qualité, & recommandable pour leurs grands seruices & loüable fidelité, qu'ils ont tesmoignée à vostre Maiesté, & à la conseruation de cet Estat, & que veu la iuste innocence de Monsieur le Prince, & des Princes & Duc qui l'assistent.

Et pour cela, faut-il que *Sesanus* vous porte à la guerre, qu'il embrase les quatres coins de vostre Royaume, & qu'il le mette en cendre, faut il Sire, que pour quelques personnes vn monde d'ames perisse, vos villes se ruinent & que la France deuienne vne forest. Quoy? pour cela faudra-il exterminer la maison de France, & sous des colomnes de *Sesanus* auctorisée de vostre seau, & de tant de Declarations faite par le Conseil de ses pensionnaires, perdre vostre sang & vos subiects.

Quoy? parce que Monsieur le Prince & les autres Princes qui l'assistent, ne respirent qu'a rendre tout seruice à vostre Maiesté, & demeurer fermes dans leur obeyssance, on les veut declarer criminels de leze-Majesté, & pource, on extorque des Arrests, & des resolutions du premier Senat de l'Europe pour proceder criminellement contre eux.

Monsieur le Prince au nom de toute la France,

au

au nom de toute l'Europe, de tous vos amis & alliez: vous demande iustice; voyons si vous la luy pouvez refuser, & si pour des personnes de neant, il faut reietter la voix de Dieu, puis que celle du peuple est ainsi nommée, sa qualité de Prince de vostre sang, & tres-humble subiet vous y oblige.

Les Rois, Sire, ont esté instituez & establis à ceste fin: car laisser la terre à la discretion des hommes, viure sans iustice, c'est à dire sans societé, est chose du tout impossible; d'où est venu que les hommes mesmes se sont ordonnez des loix, si nous en croyons nos liures, & les sainctes lettres nous apprennent que les Roys ont esté faits de la main de Dieu pour regir les peuples. Aussi leur office n'est autre que de faire iugement & iustice, (dit S. Hierosme) & deliurer de la main des calomniateurs ceux qui sont opprimez par la force & la puissance.

Ie suis (dit vn grand Prince) celuy d'entre les mortels qui a esté aggreable & esleu pour representer les Dieux en terre, arbitre de la vie & de la mort du peuple, & distributeur de la fortune d'vn chacun.

Considerez & meditez ses paroles, Sire, & vous verrez à quoy vous estes obligé. Le Prince (dit Seneque) doit prendre vn soing entier de la chose publique, se charger des bonnes & mauvaises fortunes du peuple, s'oublier soy-mesme pour l'amour de ses suiets, estre importuné de divers messagers, respondre à tous, auoir l'œil sur tant de villes, nations & pro-

uinces, & trauailler nuict & iour pour le salut de tous? Qu'est-ce à dire, sinon que la charge du Prince, & son but ne doit estre autre que le salut du Peuple? c'est à dire faire iustice.

Oyez & prenez ce que disoit Tybere au Senat de Rome, & vous iugerez auec quel conscience on vous persuade de mespriser les Parlements, ie vous ay dit plusieurs fois (disoit ce Prince) & le vous dis encore que tout bon & iuste Prince doit servir au Senat, à tous les Cytoiens le plus souvent & tousiours à chacun d'eux en particulier, & ne me represente point de l'avoir dit ainsi, belles paroles dignes d'vn grand Monarque, & qui ne peuvent estre prononcées que par vn esprit vrayement divin, voila l'entiere instruction d'vn Prince, qu'il serue (dit-il) c'est à dire qu'il escoute, qu'il defere au Senat, qu'il croye les bons & fidels Conseillers, qu'il cherche & procure le bien du peuple, & qu'à chacun il face iustice & empesche les opresions, hors de la il n'y a point de Prince.

Ce que Traian considerant lors qu'il donnoit au Preteur l'espée de iustice, ayant pouvoir de vie & de mort, tenez (luy disoit-il) si ie commande quelque chose avec iustice pour le salut de tous, employez la pour moy, si autrement, vsez en contre moy.

Representez-vous que les Roys ne sont que depositaires de Couronnes, & de faict Adrian l'Empereur avoit coustume de dire qu'il se porteroit à la directiõ de la chose publique, comme si l'affaire du peuple

estoit la sienne propre.

Ceste vieille eust bonne grace qui demandant iustice à ce méme Empereur, apres plusieurs remises l'aresta tout court, vn iour qu'il alloit à la chasse, & eust la hardiesse de luy dire, rendez iustice, ou ne soyez plus Roy. Mais quels inconveniens & malheurs n'ont point suivi les Princes qui ont desnié la iustice à leurs peuples? Philippes pere d'Alexandre, & Demetrius Poliocertes en ont laissé de beaux exemples à la posterité, au contraire les Royaumes qui ont esté regis par iustice, ont tousiours esté florissans & les Roys heureux qui l'ont maintenuë.

Laissons les Philippes, les Cesars, les Claudes, les Trajans, & tous ces vieux Romains, iettons les yeux sur la iustice de l'Empereur de Bizance, voyons Totilla ce fleau de Dieu, de qui les actes de iustice sont si remarquables qu'ils feront rougir de honte les Chrestiens.

Mais nos Roys de France, Charles 8. S. Louis & ses descendans nous en fourniroient de plus frais & de plus rares, si nostre dessein estoit d'en faire vn ramas, il nous suffit de vous dire, que le Royaume n'a esté soustenu de ceste pesente main de Dieu, soubs le regne mesme du feu Roy vostre Pere, que par les actes de sa Iustice.

Vous Sire, particulierement estes obligé à cette mesme iustice, & quand il n'y auroit autre obligation que le serment qui se fait au Sacre de nos Roys,

c'est chose si importante à vostre salut, & de tout vostre peuple que vostre Maiesté ne s'en pourra iamais desdire non pas mesme le differer ou conniuer, sans vne apprehension perpetuelle de la main du Tout-puissant.

A l'esgard des hommes desquels vous ne releuez en aucune façon, encores y estes vous obligé, si les paroles des Roys sont veritables & plaines deffet, particulierement à l'endroit de Monsieur le Prince : car sur les plaintes qu'il vous a faites par ses lettres des malversations de *Sesanus* & ses adherans. Il n'en a eu la satisfaction qui estoit à desirer, & dont l'execution en seroit bien plus glorieuse si elle en eust esté faicte ou si elle l'estoit à present ; car qui doute que ce tyran n'ayt abusé du deuoir de sa charge, n'ayt ruiné ce Royaume, & n'ait perdu sa reputation par ses concussions, volleries & trahisons, en pouuons-nous douter apres la denonciation de Monsieur le Prince qui a offert de la vous iustifier, & que le Parlement de Paris demande permission d'y pourvoir ? voudriez-vous enfin refuser la Iustice que vous auez promise, iurée, & que vous leur deuez ? quoy faudra-il que nous fassions venir en France vne vieille estrangere pour vous dire faictes iustice, ou cessez de regner ?

Vostre Parlement & les sacrées personnes qui le composent, portent vn si grand respect aux volontez de vostre Maiesté, que pour vous complaire ils protestent se décharger du fardeau qu'ils supportent, &

contenter

contenter le public, & auroient eux mesmes remis leurs charges a vostre deposition, au premier signe qu'ils en eussent receu de vostre Maiesté, comme ils ont publiquement & particulierement assez de fois declaré qu'ils sont encores prests de faire à la premiere semonce qui leur en sera faite de sa part.

Ces personnes si sainctes & si obeissantes (Sire) que mesme la Reyne reconnoist pour tels ; ces grands hómes sacrez tuteurs & depositaires de la Iustice, auront-ils changé d'humeur a present ? il n'est pas possible ny croyable qu'ils veulent contredire ce qu'ils vous ont offert, & puis qu'ils se soubmettent à l'examen de la Iustice, qu'ils declarent en particulier & en public vouloir contenter la France, & se demettre de leurs charges? pourquoy exposera-on vostre Royaume en proye, & le faire deuorer par le feu d'vne guerre intestine?

Guerre qui affoiblit vostre authorité, incommode vostre personne, ruine l'Estat, dissipe vos subiets, & fait dependre de la discretion & de la merci de vos voisins, & de vos ennemis, & tout cela pour maintenir des pestes publiques.

Nous n'avons point encor oublié nos dernieres fureurs ciuilles, nos compagnes ne sont point encores desgraissees des corps morts quelles ont couverts, nos riuieres, nos fleuves & nos fontaines rougissent encores du sang des François, & voulez vous Sire, que pour vn tyran & ses adherans qui ruinent vostre

Estat nous perissions tous? destourdez destournez ceste malheureuse destinée de la France, soyez Roy & Roy des François.

Decernez, Sire, decernez commissions au Parlement pour informer contre les ennemis domestiques du Royaumes, ordonnez lui d'en faire iustice, & nous voila apres tous contans, plus de guerre, plus de troubles, il n'y a que les meschans qui apprehendent la veuë de la iustice, & qui aiment la confusion, car outre l'asseurance qu'ils ont d'eschapper, par ce moyen le iugement des hommes, encores ont-ils cét aduantage de pescher en eau trouble, la vie d'vn homme de bien doit estre semblable au bastiment de Iulius Drusus, si ces gens sont si iustes, & s'ils ont bien vescu qu'apprehendent ils? vne ame nette ne doit rien craindre.

Scipion l'Africain, l'honneur de son age, Scipion Lasiatique, Lutilius & Ciceron iettez eux mesme dans les hazards de la censure, Et pourquoy ces gens ici ne la souffriront il pas?

Mais Sire, voici ce qui les touche, voici le ver qu'il leur ronge l'ame, voici en vn mot le bourreau que sent ce nouuel *Sesanus*, car qui peut ignorer le train de sa vie: que les artifices dont il s'est serui en Allemagne & en Italie, ayant osé bailler des passeports aux ennemis de cest Estat. Mais qui ne sçait la lascheté qu'il fist à l'endroict des alliez de la Couronne, les deniers qu'il a volez à la honte & à la perte de

la reputation & de l'honneur de la France, les trahisons qu'il a commises en tant de lieux, & ce qu'il a fait depuis son retour, ses pratiques mesmes, & les pensions qu'il tire tous les ans auec lesquels il a tellement enflé les voilles de son ambition, qu'il medite desia la souverainneté du monde.

Les Garnisons remplies d'estrangers, l'ennemy de la France placé dans vostre chambre & ses partisans en vostre Conseil, & vne infinité d'autres commis que i'obmets, & qui seront representez & iustifiez ailleurs, a esté fait par l'aduis, & par l'auctorité de ce nouuel *Sesanus*, & pour son profit, & qui pourra croire que ses actions si detestables demeurent imprimez, puisque ce sont autant de crimes de leze Maiesté, si les loix de la France meritent d'estre creuës.

Vos tresors ou plustost ceux de la Couronne sont vollez! helas, Louis XIII. grand Prince qu'estoit il necessaire de fatiguer vostre vie, & suer si long temps pour rendre vostre France riche, opulante & redoutable a tout le monde: puisque à present l'on la fait esclave de vos ennemis, pauvre & du tout miserable, tant de milions qu'on a leuez sur vostre pouvre peuple sont esvanouis, *Sesanus* & les siens les possedent, ils en achetent des Principautez Souueraines, des Marquisats, des Comtez & des Baronnies, les Banques de Venise & d'Allemagnes ne sout fournies que des deniers qu'il vous à volez, les Accademies à Paris ne s'entretiennent que de billets & promesses de *Sesanus*

ioüe à trois dez les cent milles pistoles, ne coustent que le masses à vn seul coup, vn *tapo trange vn paroli & riparolli*, & employez pour la despense de sa garde.

Il estoit bien permis à Pericles d'employer dix mil escus en la despence de ces comptes, sans acquit, mandement ny en dire la cause, parce que sa prud'homie & sa loyauté estoit cogneuë de la republique, mais qui ne sçait & connoist l'avarice & la desloyauté de ce nouuel *Sesanus*.

Aussi est-ce la raison pourquoy la Chambre des Comptes fort prudemment n'a voulu verifier l'acquit qui en auoit esté seellé, & qu'elle a protesté de ne le consentir iamais estant tresveritable que les deniers de la couronne (ceux-la particulierement) ne pouvoient estre enleuez que pour chasser l'ennemy du milieu du Royaume, suivant l'Arrest qui en fut faict au Conseil, les Princes & Ducs presens.

Mais dequoy sert-il de faire de beaux arrests en vostre Cour, puisque *Sesanus* les mesprise, ny a aucun esgard, & passe par dessus tout, c'est arrest est aboly par autres du tout contraires; la force & la violence peuvent & osent tout, les loix ny les hommes mesme ny sçautoient faire resistance, l'argent est enlevé par les conseils de *Sesanus*.

On rompt les portes, les tonneaux, & les bariques du tresor sont enlevés, diuertis, dissipées & mangeés auans d'estre distribuées, Sire, il n'est pas licite au souverain d'abuser des tresors de l'Estat, d'autant que le

le Royaume (comme dit Caſſiodere) n'eſt autre choſe qu'vne republique ſous la garde du ſouverain; ou de fait Pericles fut griefuement repris de ce qu'il auoit dit aux Ambaſſadeurs des alliez qu'ils n'auoient point d'intereſt, a quoy les finances fuſſent employees.

Si du moins on les auoit fait paſſer par l'Eſpargne ce ſeroit quelque choſe, mais on ne les prend que ſous ſon recepicé, & par des comptans.

Ce n'eſt pas ſans cauſe, Sire, que ce *Seſanus* entreprend ſur voſtre auctorité, & ſi les bons & vieux ſeruiteurs du feu Roy voſtre pere qui ont le mieux faict, & qui iuſques à preſent ont maintenu voſtre Couronne, ſont chaſſez, les vns menaſſez, les autres mal traictez & banis de la Cour & des affaires, les fauſtes accuſations & les calomnies ne ſont point encore eſteinctes, il ſe trouvera encores ie m'aſſeure quelque nouvelle mendiolle pour attaquer quelque grands Officiers de la Couronne, & faire bailler leur confiſcation aux confidens de *Seſanus* quelque Iuif ou Maranne qui pourra entreprendre d'empoiſonner nos Princes, il a enuoyé des billets aux Officiers Souuerains pour n'aller plus aux aſſemblée, comme auſſi il a exilé de vos meilleures villes, pluſieurs autres bons bourgeois & Citoyens plus affectionnez à voſtre ſeruice que ne fut

iamais ce coyon, bon Dieu quel siecle est celuy-cy ou les bons souffre, & les meschans sont supportez.

Vostre Parlement en ses remonstrances nous a faict veoir à l'œil & toucher au doigt la dissipation de vos deniers, les volleries qui ont esté commises, & s'est offert de vous le iustifier, que faut-il d'avantage pour conuaincre ce nouuel *Sesanus*.

C'est ce grand corps de iustice qui le vous dit, c'est l'oracle de verité qui le vous represente; & pour cela on le menace, on luy defend d'aller rendre iustice, on arrache ses officiers de leur logis pour les mettre au lict de la mort.

Mais Sire, que dira ce *Sesanus*, sur la necessité de vostre espargne, comment est-ce qu'il couvrira les emprunts qu'il faict faire, comment les interests que vous payez, tandis qu'il ioüit du principal de vostre reuenu, on vous menasse, Sire, d'vn reculement des rentes, on nous asseure du retranchement des gaiges des officiers, on propose diuerses inuentions nouuelles qui sont desia receuës en vostre Conseil plusieurs Edicts de nouuelle creation d'office ont esté seellez pres d'estre enuoyez en vostre Parlement, ses solliciteurs en ont minuté les Arrests.

La loy *Claudia* deffendoit aux seruiteurs Romains d'auoir aucun vaisseau de mer qui portast

plus de quarante tonneaux, *Quaestus* (dit Tite liue) *Patribus in decorus visus est*; mais cela n'a point de lieu en France, puis que le vice s'est changé en vertu, & qu'estre homme de bien est deffendu soubs le regne de *Sesanus*.

Et cependant en la necessité où vous estes, *Sesanus* ne voit point que nous sçauons que vos fermes sont augmentees de plus du tiers, la despence de vostre Maiesté diminuée de beaucoup, si ce n'est les pensions qu'il a renforcees en faueur de ceux qui trahissent leur ordre & leur maistre, qui se sont departis de la recherche de ses voleries & de ses actions qui le maintienent & le portent en ses souplesses, à ces nouveaux Conseillers ie dis à ses confidens, ausquels il a fait augmenter des sommes excessiues par chacun an, au moins si vos pensions & vos dons estoient distribuez comme faisoient les Roys de Perse, & de Macedoine, ou comme faisoit celuy d'Egypte vers Aratus, qui auoit l'estat à sa deuotion, cela seroit supportable, mais il les distribue à ses confidans & amis, non à vos seruiteurs.

La passion Sire, ne me faict point parler, ie n'ay aucun interest en ses affaires, mais la verité guide mes paroles, iamais *Catelina Marius ny Silla*, dont l'histoire Romaine fait mention, ne furent si pernicieux à l'Empire que ce nouuel *Sesanus* l'est à la France, le Trionvirat ne fit iamais tant de

mal que ce *Sesanus* faict.

Tibere fust merueilleusement blasmé de ce qu'il ne fist aucune iustice des plaintes qu'on faisoit contre les vices, des Consuls & Commissaires qu'il auoit establi és Prouinces, au preiudice des ordonnances de Rome, & d'Auguste son predecesseur, & dit l'histoire que ce fut vn des premiers traits qu'il fit d'vn meschant Prince.

On vous pippe, on vous ruine, on vous trahit, & vous ne voyez pas que ce *Sesanus* vit dans la confusion, comme le poisson dans l'eau trouble, que l'orage & la tempeste de l'Esté est son pot asseuré, que la concorde & la paix est sa ruine, les guerres ciuilles ne sont iamais vtiles qu'aux meschans, qui ne craignent pas moins la paix que la peste, ayant en tout euenement deuant les yeux la resolution de Catilina, lequel disoit qu'il n'auoit peu esteindre par eau le feu pris en sa maison, mais l'esteindroit en la ruinant, & de faict, il fust à vn poinct pres de perdre l'Estat, si le conseil de Ciceron n'y eust remedié.

La presence des Princes est vn Soleil bien clair, où bien fort contre les broüillards de ce *Sesanus*, il a beau espoissir ses nuees impures d'orgueil, d'auarice, d'iniustice d'ambition, de tyrannie, les rayons de ses Soleils dissipent tout, les fondent en eau liquide & leur font rendre gorge, c'est ce que ce *Sesanus* craint, c'est la meditation qui l'occuppe,

pe, c'est en vn mot ou tous les ressorts de son esprit sont bandez, & vous n'en ferez point iustice à la France qui la vous demande auec larmes de sang?

Parthenius fut lapidé pour auoir conseillé le Roy Theodebert de charger ses subiets de nouueaux subsides.

George Prescheron fut executé à mort pour mesme subiect, & fit perdre Henry de Suede, duquel il estoit Gouuerneur.

Ce nouuel *Sesanus* fait pis que cela, & toutesfois il vit encore, n'en ferez vous point iustice, Sire, pour le moins souffrez que nous la façions faire. Si Commene a peu faire chastier Theodore son fauori, pour auoir destourné vn bœuf seulement qui appartenoit à vn sien pauure subiect, que ferez vous à ce nouuel *Sesanus* qui vous volle, & volle vostre peuple.

Voyez l'industrie de ce nouuel *Sesanus*, pour s'excuser & se couurir, y fait chastier d'vne main, mais pour garder qu'on ne le descouure il recompense de l'autre, & cela faict il, depuis la plainte & les remonstrances du Parlement, afin que ceux qui ont traicté auec

luy pour ſemblables affaires, ſe contiennent en ſilence & en reſpect.

Mais qu'eſt-ce que ce *Seſanus* ne faict point aux finances, à ce petit Conſeil qu'il nomme direction priuée, il n'y a affaire qui ſe traicte dont il ne fait argent tous les partis & vos formes luy ſont tributaires, il ny a Partiſan ny Fermier qui ne luy doiue hommage: ie dis vne rente annuelle, & ſon droict d'entre ceux meſme qui pourſuiuent quelque rembourſement au payement des debtes, ſont contraincts d'en traicter & compoſer, touſiours rabais & deſdommagement envoye: touſiours folles, encheres chez luy, touſiours Partiſans à ſes trouſſes, pour auoir des diminutions de charges, ou bien des augmentations de nouueaux droicts & de plus longues années iamais, rien à voſtre profit.

Ceſar en ſon premier conſulat fit rabaiſſer les encheres des Fermiers apres auoir eu les mains graiſſees, Metellus tribun du peuple oſta le peage d'Italie, moyennant de l'argent qu'on luy donna, Pericles fit diſtribution en Athenes de quelques deniers qui reuenoient de bon des finances en faueur de ſes fauoris,

Sire, voila le train de ce *Sesanus*.

Digne & celebre Senat qui a tesmoigné à la posterité que le seul seruice du Roy & le zele de la iustice est son but & son Phare, sans apprehender ny craindre les fulminations de ce nouuel *Sesanus*, les menees ny mesme ses recompenses, digne encore vn coup que la posterité en sçache l'histoire sur vne table d'eternité l'integrité de ce Senat & de ses deputez soit grauée en lettre d'or.

Qu'on entre donc plus en admiration des benefices qu'il se donne & qu'il achepte tous les iours, Il possede & les siens toutes les principales & plus importantes charges, tout passe par ses mains, tout est faict pour luy, & afin que vostre Maiesté sçache que ce ne sont point calomnies, mais veritez essentielles & subsistantes quant elle aura eu aggreable de pourueoir sur les plaintes du Parlement de permettre d'en estre informé, on les verifiera.

O que celuy est digne de loüange immortelle, que premier a mis au iour la verité cachée dans le puis Democrite, c'est à dire ceste confusion, qui vray Prophete nous

a denoncé les mal-heurs que nous voyons à present en la France ; qui en vray & fidel François en a baillé les aduis & les remedes aux assemblées, mais nous aymons mieux nous perdre que desplaire à ce nouuel *Sesanus*, & seruir nostre Roy, ce n'est plus le siecle de recompense ny des honneurs, nous mesprisons ce qu'il faudroit cherir par deuoir, & ce que nos peres auroient honoré & recherché dans les coings les plus esloignez de la terre, & à l'imitation du pourceau d'Epicure, nous aymons mieux croupir dans la boüe de la confusion & du desordre qu'auoir la gloire de bien seruir & de bien faire, ce nouuel *Sesanus* le voit bien, Sire, il le sçait bien, c'est pourquoy il continuë.

C'est pourquoy il esloigne Monsieur le Prince, & les autres Princes, Ducs & Pairs qui sont auec luy, les veut perdre, les faire declarer criminels, les veut rendre odieux à vostre Maiesté & au peuple, deffend aux villes de leur donner entrée ny passage, escrit au Parlement des colomnies au lieu de la verité de leurs actions, & ne trouuerons nous point

en

en France quelque *Florus ou ſacronis*, pour reſiſter aux oppreſſions que les François ſouffrent.

Les aſſaſſinats qui ſe commettent ſont auctoriſez de *Seſanus*, point de iuſtice, mais toutes mauuaiſes entrepriſes.

Les Princes & les peuples ſont plus mal traictez en France que n'a eſté Rome Germanicus ſoubs Thibere, les conſeils de ce nouueau *Seſanus*, tendant à l'extirpation de la maiſon de France, à la ruine de la Iuſtice & de tout l'Eſtat.

La force de l'Eſtat n'eſt plus en voſtre diſpoſition, vos finances & vos canons ſont és mains de ce *Seſanus*, l'ordonnance de ſes confidans, vos places fortes, ou ruinees, ou conſignées entre les mains des eſtrangers ou les Princes eſloignez mal traictez, & courus, la iuſtice meſpriſée & foullee, la Nobleſſe offenſée, le peuple ruiné & irrité, les villes meſcontentes & mutinées, les charges millitaires, celles de iudicatures & des finances venduës & rauies à l'honneur, à la vertu, au ſeruice, au merite, & à la capacité, nos voiſins amis & alliez fort mal affectionnez, no-

ſtre ennemi eſt dedans voſtre Royaume, voyez Sire, l'Eſtat ou vous eſtes, le peu de moyen que vous auez de reſiſter, & le precipice dans lequel ce *Seſanus*, vous porte, car il eſt cauſe de noſtre mal ! helas que nous auons bien a apprehender le temps d'Achæus Roy des Lydiens, celuy de Denis le Ieune, voire celuy de Theodoric Roy de France; mais bon Dieu deſtournez ce malheur.

Vn grand Prince de l'antiquité demandoit à vn Philoſophe de ſon ſiecle, les moyens de remettre vn Eſtat qui eſtoit ſur le penchant de ſa ruine, apprit que c'eſtoit en faiſant iuſtice recompenſant la vertu & chaſtiant le vice.

Toute la France, Sire, vous repreſente les maux que ce nouuel *Seſanus* a fait en voſtre Eſtat, vous en demande iuſtice, & vous auez veu que l'Empire de Rome n'a peu euiter ſa cheute que par la mort de *Seſanus* Romain, que V. M. donc face iuſtice, & ne ſouffre point l'embraſement d'vn des plus beaux Royaumes du monde, pour maintenir contre les loix de l'Eſtat, la tyrannie que ce nouuel *Seſanus* & les autres mauuais François exercent ſur le peuple.

FIN.